

BULLETIN DE SOUSCRIPTION BASSE TENSION ≤ 36 kVA

PRIX FIXE JUSQU'À 60 MOIS

Offre de fourniture d'électricité réservée aux consommateurs professionnels alimentés en basse tension avec une puissance inférieure ou égale à 36 kVA
Origine Electricité : Mix Réseau

Votre site de consommation

Date Début Fourniture : MES 26/05/2022

Mise en Service

Date Fin Fourniture : 31/05/2026

Référence du point de livraison (14 chiffres) :

50 067 957 882 098

GRD : ENEDIS

Adresse : 1369 CHEMIN DES COSTIÈRES

soit : 48 mois

Code Postal : 13670

CAR : 6405 kWh

Ville : SAINT ANDIOL

Coordonnées Client / Facturation

Société : GAGGINI ET FILS

Nom : GAGGINI

Siret : 83403200500011

Prénom : Adrien

Adresse : LE BARRALY - 221 ROUTE DE MOLLEGES

Tél. (fixe) : 04 90 95 12 36

Code Postal : 13670

Tél. (portable) : 06 37 81 80 56

Ville : SAINT ANDIOL

e-mail : earlgagginietfils@gmail.com

PRIX ET DESCRIPTION DE L'OFFRE

Au titre du contrat unique, le fournisseur facturera au Client l'acheminement au bareme en vigueur du tarif d'utilisation des réseaux publics de l'électricité compris dans les tarifs mentionnés ci-dessus.



Des hommes
au service de
vos énergies

Tarifs : voir la grille tarifaire jointe en annexe qui fait partie intégrante du contrat. Les tarifs appliqués sont ceux en vigueur à la date de signature du contrat. L'offre est valable jusqu'au 1er du mois suivant la grille jointe en annexe.

	3 kVA	6 kVA	9 kVA	12 kVA	15 kVA	18 kVA	24 kVA	30 kVA	36 kVA
PRO Elec Verte (simple tarif) - Prix fixe									
PRO Elec Verte (double tarif) - Prix fixe									

Abonnement : 12,59 €/mois
Heures Pleines : 33,530 c€/kWh
Heures Creuses : 9,430 c€/kWh

Validité : 31/5/2022 16h

Dépôt de Garantie : 0,00 €

Votre situation (ne cochez qu'un seul des trois choix suivants) :

1) Vous êtes actuellement en contrat et souhaitez changer de fournisseur

2) Vous emménagez sur le site : électricité coupée

OUI : NON :

Relevé du compteur au jour de la signature du contrat :

Compteur ST : kWh (Base)
Compteur DT : kWh (HP)
..... kWh (HC)

Par défaut, la puissance souscrite est celle du précédent contrat.

Si vous souhaitez opter pour une autre puissance, merci de préciser :

3) Il s'agit d'une première mise en service sur le site, le site n'ayant jamais été alimenté.

Consuel obtenu : OUI : NON :

Monophasé :
Triphasé :

Durée de contrat : Le contrat est conclu pour une durée de : 48 mois

Mode de paiement :
☒ Prélèvement automatique mensuel selon échéancier
☐ Règlement par prélèvement SEPA
☐ Autre mode de règlement (chèque, virement...)

Montant de la mensualité souhaitée :

Demande particulière :

Bon à savoir :

Un Contrat de Fourniture d'énergie est engageant.
EDS réserve par anticipation l'énergie sur toute la durée du Contrat. Des frais seront donc appliqués en cas de résiliation anticipée pour changement de fournisseur.

Résiliation anticipée par le Client : 8,01 €/mois restant (hors cessation d'activité)

Je déclare avoir pris connaissance et accepter dans toute sa teneur mon contrat, constitué du bulletin de souscription présent et des conditions générales de ventes, les conditions tarifaires, les dispositions applicables à l'accès au réseau public de distribution, les dispositions applicables au cahier des charges de concession, le descriptif des offres, services et tarifs associés, d'Energies du Santerre. J'autorise Energies du Santerre à demander au gestionnaire de réseau de distribution mes données de comptage.

Je reconnais avoir tout pouvoir pour signer le présent document.

L'accès et l'utilisation des réseaux publics de distribution, prestations techniques et leurs prix, les conditions et les modalités de remboursement applicable en cas de niveau de qualité de fourniture insuffisant se trouvent sur le site www.enedis.fr (ou le site du gestionnaire de réseau local, le cas échéant).

Toutes les infos, recours au médiateur de l'énergie sur le site <http://www.energie-mediateur.fr>

Aide mémoire du consommateur d'énergie :

www.economie.gouv.fr/dacrf/consommation/thematiques/Electricite-et-gaz-naturel

Date, signature, et cachet

NOM : GAGGINI

Prénom : Adrien

A SAINT ANDIOL,

le 23/6/22

Les tarifs varient en fonction de la puissance souscrite et de l'option tarifaire de votre site de consommation.

Les tarifs HT (page2) comprennent la part électricité, acheminement (tarpe), et, le cas échéant les garanties d'origine (option : 0,3c€/kWh). La composante Garantie de capacités est à rajouter (celle-ci est détaillée en annexe des enchères publiques - pour information 0,416 c€/kWh en 2021).

Le prix HT du kWh est fixe sur la période choisie, hors évolution des impôts, taxes, contributions et acheminement.

Les tarifs TTC comprennent la TVA (5,5 % sur l'abonnement mensuel et 20 % sur les prix de kWh), l'accise (ex TICFE), les TCFE (Taxes sur la Consommation Finale d'Electricité) et la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement).

La composante CEE (Certificats d'économies d'énergie) est à 0 avec Energies du Santerre.

Pénalités en cas de résiliation anticipée du contrat (changement de fournisseur) : 100 x CAR (Consommation Annuelle de Référence en MWh) x Durée du contrat (en années résiduelles).

En cas d'événement affectant de manière significative la détermination du prix mentionné au présent Contrat, le Fournisseur pourra retirer par notification écrite au Client la présente offre, sans se voir imputer de responsabilité dans le cas où le Client n'a pas déjà adressé au Fournisseur le présent Contrat signé, sans qu'aucune indemnité ne soit due par le Fournisseur.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

EARL GAGGINI ET FILS
Au capital social de 7 500 euros
221 Route de Mollegès
Le Barraly
13670 SAINT ANDIOL
Siret : 834 032 005 00011 APE : 0124Z
N° TVA INTRA : FR 39 834 032 005

GRILLE TARIFAIRE - PRIX FIXE JUSQU'A 48 MOIS

Origine Electricité : Mix Réseau

Simple Tarif (Base)

PRIX DE VENTE HT Fixe - Engagement jusqu'à 48 mois - PRO						
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement (€/mois)	Base (c€/kWh)	Abonnement Fourniture (€/mois)	Abonnement Acheminement (€/mois)	Prix proportionnel base Fourniture (c€/kWh)	Prix proportionnel base Acheminement (c€/kWh)
3 kVA	10,05	28,910	5,24	4,81	25,200	3,710
6 kVA	12,44	28,910	5,50	6,94	25,200	3,710
9 kVA	14,65	28,910	5,58	9,07	25,200	3,710
12 kVA	17,02	28,910	5,82	11,20	25,200	3,710
15 kVA	19,25	28,910	5,92	13,33	25,200	3,710
18 kVA	21,44	28,910	5,98	15,46	25,200	3,710
24 kVA	26,26	28,910	6,54	19,72	25,200	3,710
30 kVA	30,94	28,910	6,96	23,98	25,200	3,710
36 kVA	35,72	28,910	7,48	28,24	25,200	3,710

Double Tarif (Heures Pleines / Heures Creuses)

PRIX DE VENTE HT Fixe - Engagement jusqu'à 48 mois - PRO HPHC									
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement (€/mois)	HP (c€/kWh)	HC (c€/kWh)	Abonnement Fourniture (€/mois)	Abonnement Acheminement (€/mois)	Prix proportionnel Fourniture		Prix proportionnel Acheminement	
						HP (c€/kWh)	HC (c€/kWh)	HP (c€/kWh)	HC (c€/kWh)
6 kVA	12,59	33,530	9,430	4,75	7,84	29,740	6,750	3,790	2,680
9 kVA	18,06	33,530	9,430	7,64	10,42	29,740	6,750	3,790	2,680
12 kVA	21,12	33,530	9,430	8,12	13,00	29,740	6,750	3,790	2,680
15 kVA	24,13	33,530	9,430	8,55	15,58	29,740	6,750	3,790	2,680
18 kVA	27,10	33,530	9,430	8,94	18,16	29,740	6,750	3,790	2,680
24 kVA	33,57	33,530	9,430	10,25	23,32	29,740	6,750	3,790	2,680
30 kVA	39,38	33,530	9,430	10,90	28,48	29,740	6,750	3,790	2,680
36 kVA	45,30	33,530	9,430	11,66	33,64	29,740	6,750	3,790	2,680

Les tarifs varient en fonction de la puissance souscrite et de l'option tarifaire de votre site de consommation.
 Les tarifs HT (page2) comprennent la part électron, acheminement (turpe), et, le cas échéant les garanties d'origine (option : 0,3 c€/kWh). La composante Garantie de capacités est à rajouter (celle-ci est définie en fonction des enchères publiques - 0,416 c€/kWh en 2022).
 Le prix HT du kWh est fixe sur la période choisie (36 ou 48 mois), hors évolution des impôts, taxes, contributions et acheminement.
 Les tarifs TTC comprennent la TVA (5,5 % sur l'abonnement mensuel et 20 % sur les prix de kWh), la CSPE (Contribution au Service Public de l'Electricité), les TCFE (Taxes sur la Consommation Finale d'Electricité et la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement).
 La composante CEE (Certificats d'économies d'énergie) est à 0 avec Energies du Santerre.
 Pénalités en cas de résiliation anticipée du contrat (changement de fournisseur) : 15 x CAR (Consommation Annuelle de Référence en MWh) x Durée du contrat (en année restante).

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

(3306795/002080) GAGGINI ET FILS, Dabatt(-)IES+, (Dabatt(-)IES+, 64051Wh, FCB

EARL GAGGINI et FILS

Au capital social de 7 500 euros

221 Route de Mollégès

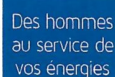
Le Barraly

13670 SAINT ANDIOL

Siret : 834 032 005 00011 APE : 0124Z

N° TVA INTRA : FR 39 834 032 005



[illegible]

Référence Unique du Mandat Version 1

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Energies du Santerre à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Energies du Santerre. Vous bénéficiez du droit d’être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Votre Nom

Votre adresse

Les coordonnées de votre compte

Nom du créancier

Type de paiement :

Signé à

Signature(s) :

* GAGGINI ET FILS

Nom du débiteur(s)

* LE BARRALY - 221 ROUTE DE MOLLEGES

Numéro et nom de la rue

* 1 3 6 7 0

Code postal

SAINT ANDIOL

Ville

* France

Pays

Nom du créancier

* FR1880B528

Identifiant Créancier SEPA

* 32 FAUBOURG DE BRETAGNE

Numéro et nom de la rue

* 8 0 2 0 0

Code postal

PERONNE

Ville

* France

Pays

* Paiement récurrent / répétitif

Mensualisation

Prélèvement à la facture

(Cochez votre choix)

* SAINT ANDIOL

Lieu

6

2

Date

(k)

Veuillez signer ici



Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Informations relatives au contrat entre le créancier et le débiteur -- fournies seulement à titre indicatif.

Code identifiant du débiteur	* Indiquer ici tout code que vous souhaitez voir restitué par votre banque	(f)	2
Tiers débiteur pour le compte duquel le paiement est effectué (si différent du débiteur lui-même)	* Nom du tiers débiteur : si votre paiement concerne un accord passé entre Energies du Santerre et un tiers (par exemple, vous payez la facture d'une autre personne), veuillez indiquer ici son nom. Si vous payez pour votre propre compte, ne pas remplir. * Code identifiant du tiers débiteur * Nom du tiers créancier : le créancier doit compléter cette section s'il remet des prélèvements pour le compte d'un tiers. * Code identifiant du tiers créancier	(m)	2
Contrat concerné	* Numéro d'identification du contrat * Description du contrat	(n)	2
		(o)	2
		(p)	2
		(q)	2
		(r)	2

A retourner à

Energies du Santerre
32 FAUBOURG DE BRETAGNE
80200 PERONNE

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier

1 : La longueur maximum pour un nom est de 70 caractères
2 : Cette ligne a une longueur maximum de 35 caractères.

A NOUS RETOURNER ACCOMPAGNE D'UN RIB

EARL GAGGINI et FILS
Au capital social de 7 500 euros
221 Route de Mollégès
Le Barraly
13670 SAINT ANDIOL
Siret : 834 032 005 00011 APE : 0124Z
N° TVA INTRA : FR 39 834 032 005